

A partir du 28/02/2022

Protocole Sanitaire le récap'

Avant la classe, les parents d'élèves doivent prendre les précautions suivantes avant de conduire leur enfant à l'école :

- surveiller l'apparition de symptômes ;
- avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison ;
- fournir des masques en nombre suffisant



En cas de symptômes* évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre. Le retour à l'école ne se fait que si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit.

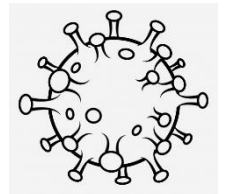
*Symptômes évocateurs de la Covid-19 chez l'enfant : fièvre, infection respiratoire avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexplicquée, douleurs musculaires, maux de tête, perte d'odorat et/ou de goût, altération de l'état général, diarrhée.

Votre enfant est positif

Vous devez prévenir l'école et les services périscolaires sans délai.

> Isolement pendant 7 jours. Retour à l'école sans effectuer de test si l'enfant n'a plus de symptômes.

> Isolement de 5 jours, retour à l'école sur présentation d'un test antigénique ou PCR négatif réalisé à J5 et en l'absence de symptômes depuis 48h.



Votre enfant a été en contact avec une personne positive

NEW

- Cas contact classe, périscolaire (cantine, centre en fin de journée ...) ou intrafamilial :
 - Réalisation d'un autotest ou test antigénique à J2 (sans isolement). Si l'autotest est positif, isolement et confirmation avec PCR ou antigénique.
 - Pas besoin d'attestation.
 - En présence de symptômes : test PCR ou antigénique.

Votre enfant présente des symptômes à l'école

Il est isolé le temps que vous veniez le récupérer. Dans la même journée si possible, faites tester votre enfant.

> **Si le test est négatif (PCR ou antigénique)**, retour à l'école.

> **S'il est positif**, isolement pendant 7 jours.